

BULLETIN-LETTRE N° 42

Avril, mai, juin 2008

1851



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 2 mars 2008 à VINON-SUR-VERDON...

Dix huit présents, trente six représentés.

La présidente, Colette CHAUVIN a ouvert la séance, remerciant les présents et rappelant le succès des 2 journées aux Mées des 1^{er} et 2 décembre 2007 qui ont attiré beaucoup de monde.

Rapport financier :

La trésorière, Noëlle BONNET a ensuite présenté les comptes 2007 qui font état d'un solde positif de 6500 €. Notre association vit essentiellement sur les cotisations des adhérents (173 à jour de leur cotisation pour 2007). Quelques communes, seulement nous subventionnent, et les ventes de nos publications maintiennent l'équilibre. Le Conseil Général des Alpes de Haute Provence nous a attribué une subvention exceptionnelle de 1200 € pour les 2 journées des Mées. À l'avenir il faudra adresser nos demandes de subventions aux Communautés de Communes.

Rapport moral et d'activité :

Le secrétaire, Paul CRESP a présenté les orientations et engagements précédents mis en œuvre.

- La publication régulière de notre **bulletin-lettre trimestriel** a assuré, comme l'an dernier, le lien indispensable à toute association. Les informations événementielles arrivent parfois tardivement. C'est le problème d'une publication trimestrielle. Il n'est pas dans nos moyens de la faire plus fréquente. Quand nous en sommes informés, nous signalons les différentes publications, des adhérents ou non adhérents. Il serait souhaitable, pour rendre ces infos plus attractives, que nous disposions d'un extrait du texte et que l'auteur, dans la mesure du possible, nous fasse parvenir un exemplaire de l'ouvrage.

- **L'édition d'une brochure** sur la loi de 1905 a eu le succès attendu auprès des adhérents et au-delà. Cette loi est plus que jamais d'actualité tant elle est menacée "d'aménagements". Cette brochure a tenu lieu de bulletin-livre car l'organisation des 2 journées aux Mées a pesé lourd dans notre modeste budget même si tous les intervenants étaient bénévoles et si monsieur le maire nous accueillait gracieusement dans la salle des fêtes.

- **Ces journées des Mées** ont été l'aboutissement d'une longue préparation pour fêter nos dix ans d'existence. Cent cinquante à deux cents personnes

sont venues y participer le samedi. Dimanche le banquet républicain a réuni 65 convives. Les autres activités, forum des Associations, conférence sur les camps d'internement et le chanteur Daniel Dumas, ont attiré un public conséquent (voir notre bulletin n° 41).

- **Le site internet www.1851.fr** : Il s'enrichit régulièrement de documents et d'ouvrages mis en ligne par Frédéric NEGREL. Il est toujours très fréquenté et nous apporte régulièrement de nouveaux contacts. Il est en fait devenu notre centre de documentation, rassemblant la plupart de nos archives ouvertes à tous.

Les perspectives et propositions pour 2008 :

- L'édition des actes des journées des Mées en DVD : les conférences qui ont été filmées nécessitent un gros travail de montage (7h d'enregistrement). Une version plus traditionnelle sous forme de bulletin-livre sera mise en chantier à la fin du premier semestre.

- Les rencontres avec les associations de même inspiration sont parfois gênées par des choix de calendrier, ADIAMOS par exemple avait un colloque le 1^{er} décembre. Les échanges se limitent souvent à Internet, aux bulletins papier et aux courriers postaux.

- Il faut envisager pour plus de présences aux AG d'y inclure une conférence et peut être un repas.

- Plusieurs propositions ont été faites pour participer à :

- un Café littéraire à Gréoux (fin octobre) organisé par l'Association des amis de Lucien Jacques, sur **1851**, même proposition à Apt, à l'Isle-sur-Sorgues par l'Association *Mémoire*, (2^e semestre), à St-Étienne-les-Orgues par Gisèle Roche-Galopini sur **André Ailhaud**.

- Envisager une commémoration, en 2011, du 160^e anniversaire de l'insurrection : action auprès des enseignants dans l'esprit du *Concours de la Résistance*. (projection du film *Ils se levèrent pour la République*).

- Il nous faut multiplier les demandes de subventions de plus en plus difficiles à obtenir. C'est l'affaire de tous les adhérents.

- Décembre 2008, envisager une AG avec banquet à Barjols ou St-Maximin (place Martin Bidouré), ou ailleurs avec une conférence sur 1848 et un repas.

- Un appel à candidature a été lancé pour seconder les membres du bureau .

Association pour la mémoire des Résistances républicaines

Siège social : Hôtel de Ville 04190 Les MÉES – site : www.1851.fr

Directrice de la publication : Colette Chauvin

Périodicité : trimestrielle

- Jean Jarry de St-Maximin nous signale l'existence d'un plein carton d'archives sur les journées insurrectionnelles dans sa commune où le maire était acquis aux insurgés et où le Conseil Municipal dormait sur place à la mairie. Avis aux chercheurs...
- Enfin, plus immédiat, il nous faudra peut être prévoir, en partenariat, une belle inauguration du nouveau collège de Volx si les demandes croisées de l'Association et d'initiatives d'adhérents pour lui donner le nom d'*André Ailhaud*, aboutissent.

Pour conclure : l'histoire étant faite d'actualité, lecture a été donnée à l'issue de l'assemblée générale, d'un entretien avec un personnage célèbre qui malgré les apparences très contemporaines... (Lire page 4. "Télescope").

Les votes :

Se sont faits à l'unanimité pour l'adoption des :

- rapport financier
- rapport moral et d'activité
- reconduction des membres du bureau et du CA dans leurs fonctions
- maintien de la cotisation 2008 à 20 €

La séance a été levée à 16 h.

Nos adhérents publient ...

• Nouvel adhérent, Jean-Pierre GAILLARD, publie : **"Condamné à mort en 1852 pour la République"**, souvenirs de souffrance au bagne de Toulon et dans les prisons de Belle-Île-en-Mer et du Mt-St-Michel, à la suite de l'opposition au coup d'État du 2 décembre 1851. Ce sont les souvenirs de son ancêtre Jean-Marie Ernest PRÉVEREAUD (1828-1907), condamné à mort à l'âge de 23 ans puis gracié in extrémis. Libéré à l'âge de 30 ans, il reviendra vivre dans son village de l'Allier, après avoir évité la mort de justesse, à plusieurs reprises. J-P. Gaillard nous a adressé un exemplaire de cet ouvrage en ces termes : "À Madame la présidente de l'Association 1851 et à l'Association 1851 qui porte haut le souvenir de nos courageux ancêtres, légalistes et clairvoyants. Ils sont entrés dans l'histoire de France, et dans celle de la Démocratie. Nous en sommes fiers, avec grande reconnaissance."

Nous avons lu avec plaisir et admiration ce livre. Il permet d'honorer la mémoire d'un brillant défenseur de la démocratie. Lucide, Préveraud force le respect par sa justesse de ton et sa sobriété. Un ouvrage présenté agréablement, amendé de renseignements documentaires précieux.

Éditions de Montessuy, Sté Dandoy 14 rue de Montessuy 75007 Paris. 18 €
monteiffel@wanadoo.fr

• Pierre-Henri ZAIDMAN nous présente son dernier ouvrage : **"Le mandat impératif de la Révolution française à la Commune de Paris"**

« L'idée des représentants est moderne, dit Rousseau ; elle nous vient du gouvernement féodal. Dans les anciennes républiques et même dans les monarchies, jamais le peuple n'eut de représentants ; on ne connaissait pas ce mot-là. » Rousseau dit vrai. Les Maîtres du Monde du moment beuglent partout qu'ils ont instauré un modèle indépassable de démocratie. Et ils se targuent de la liberté qu'a le Peuple de voter pour eux de temps en temps en se faisant exploiter tous les jours.

Une partie des révolutionnaires, quant à elle, se bat depuis toujours pour une démocratie tout à la fois politique, économique et sociale. Pour le contrôle et la révocabilité à tout moment des mandatés. Pour la démocratie directe. Et pour le mandat impératif.

L'histoire de ces 220 dernières années se résume à l'affrontement entre deux conceptions de la démocratie. Et comme par hasard, c'est toujours dans les périodes de mouvements sociaux d'importance et d'effervescence révolutionnaire que resurgissent les revendications de démocratie directe, politique, économique et sociale, de mandat impératif et de contrôle et de révocabilité permanente des mandatés.

Ce livre nous rappelle cela en nous retraçant l'histoire du mandat impératif et de la démocratie directe de la Révolution française à la Commune de Paris.

Défendu d'abord par l'Aristocratie pour refuser la transformation des États généraux en Assemblée nationale, le mandat impératif est repris par le mouvement populaire parisien et défendu par les « Enragés ». Interdite depuis la Constitution de 1791 (!), l'idée est au cœur des affrontements des périodes révolutionnaires du XIX^e siècle en France. Son échec est celui de la Révolution.

En cette période d'élections municipales et cantonales c'est peu dire que la lecture de ce livre s'impose !

Où une démocratie authentique, pleine et véritable est possible ! L'histoire le démontre. Mais l'histoire démontre également que les Maîtres du Monde feront tout pour empêcher son avènement ! Étonnant, non !"

100 p. 12 € Les Éditions Libertaires

35, allée de l'Angle Chaucre 17190 Saint-Georges-d'Oléron.

• L'Association ADIAMOS nous communique son agenda. Elle a tenu son assemblée générale le 1^{er} mars dernier et va publier, sous peu, les actes du colloque, **"Les Gauches dans l'Yonne"**, tenu le 1^{er} décembre 2007. Le 31 mai, elle organise une série de conférences sur le thème : **"Auxerre a-t-elle refusé le train au XIX^e siècle ?"** Le 6 juin, elle donnera une conférence, à St-Florentin sur mai 68, et le 29 novembre tiendra son colloque annuel sur le thème de : **"mai 68 dans l'Yonne"**.

D'autres intéressantes publications...

L'association "les amis du vieux confolens" (BP60 - 16500 - Confolens") a publié, en décembre dernier, la première partie du texte de la maîtrise de Martine GIGUET-DAUJEAN ayant pour sujet "**Léonide Babaud-Larivière 1819-187**", figure incon-tournable de l'opposition républicaine au Second Empire en Charente. Journaliste et avocat, il fut commissaire de la République en 1848, puis élu à la Constituante. Il fait partie de cette génération de républicains mis à l'écart par le second Empire. Franc-maçon, il fut grand-maître du Grand Orient durant la Commune. Il est préfet de Gambetta à la proclamation de la République en 1870. Contact : Bernard GIGUET bgiguet@wanadoo.fr

Courrier de nos adhérents...

- Jean JARRY de St-Maximin (83), joint un petit mot d'encouragement au renouvellement de son adhésion : "*Bravo et merci pour les deux articles ouvrant le bulletin-lettre n°41. Résistons ! Salut et fraternité*".

- André MEUNIER du Donjon (03) nous communique ceci : "*Dans la transmission des valeurs l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé*" nous dit Mr. Sarkozy.

Lettre du 17 novembre 1883 (extraits) :

"Monsieur l'instituteur,

... Au moment de proposer aux élèves un précepte, une maxime quelconque, demandez-vous s'il se trouve un seul honnête homme qui puisse être froissé de ce que vous allez dire. Demandez-vous si un père de famille, je dis un seul, présent à votre classe et vous écoutant, pourrait de bonne foi refuser son assentiment à ce qu'il entendrait dire. Si oui, abstenez-vous de le dire ; sinon parlez hardiment : car ce que vous allez communiquer à l'enfant, ce n'est pas votre propre sagesse, c'est la sagesse du genre humain. **Jules FERRY**

Télescopage de l'histoire et de l'actualité...

Q. Vous semblez vous tenir très informé de l'actualité politique française. Quel regard portez-vous sur notre nouveau président ?

R.– *Depuis des mois, il s'étale ; il a harangué, triomphé, présidé des banquets, donné des bals, dansé, régné, paradé et fait la roue. Il a réussi. Il en résulte que les apothéoses ne lui manquent pas. Des panégyristes, il en a plus que Trajan. Une chose me frappe pourtant, c'est que dans toutes les qualités qu'on lui reconnaît, dans tous les éloges qu'on lui adresse, il n'y a pas un mot qui sorte de ceci : habileté, sang-froid, audace, adresse, affaire admira-*

blement préparée et conduite, instant bien choisi, secret bien gardé, mesures bien prises. Fausses clés bien faites. Tout est là. Il ne reste pas un moment tranquille ; il sent autour de lui avec effroi la solitude et les ténèbres ; ceux qui ont peur la nuit chantent, lui il remue. Il fait rage, il touche à tout, il court après les projets ; ne pouvant créer, il décrète.

Q. Derrière cette folle ambition personnelle décelez-vous une vision politique de la France, telle qu'on est en droit de l'attendre d'un élu à la magistrature suprême ?

R.– *Non, cet homme ne raisonne pas ; il a des besoins, il a des caprices, il faut qu'il les satisfasse. Ce sont des envies de dictateur. La toute-puissance serait fade si on ne l'assaisonnait de cette façon. Quand on mesure l'homme et qu'on le trouve si petit, et qu'ensuite on mesure le succès et qu'on le trouve si énorme, il est impossible que l'esprit n'éprouve quelque surprise. On se demande comment a-t-il fait ? On décom-pose l'aventure et l'aventurier. On ne trouve au fond de l'homme et de son procédé que deux choses : la ruse et l'argent. Faites des affaires, gobergez-vous, prenez du ventre ; il n'est plus question d'être un grand peuple, d'être un puissant peuple, d'être une nation libre, d'être un foyer lumineux ; la France n'y voit plus clair. Voilà un succès.*

Q. Que penser de cette fascination pour les hommes d'affaires, ses proches ; cette volonté de mener le pays comme on mène une grande entreprise ?

R.– *Il a pour lui désormais l'argent, l'agio, la banque, la bourse, le comptoir, le coffre-fort et tous les hommes qui passent si facilement d'un bord à l'autre quand il n'y a à enjamber que la honte. Quelle misère que cette joie des intérêts et des cupidités. Ma foi, vivons, faisons des affaires, tripotons dans les actions de zinc ou de chemin de fer, gagnons de l'argent ; c'est ignoble, mais c'est excellent ; un scrupule en moins, un louis de plus ; vendons toute notre âme à ce taux ! On court, on se rue, on fait anti-chambre, on boit toute honte ; une foule de dévouements intrépides assiègent l'Élysée et se groupent autour de l'homme. C'est un peu un brigand et beaucoup un coquin. On sent toujours en lui le pauvre prince d'industrie.*

Q. Et la liberté de la presse dans tout ça ?

R.– *(pouffant de rire) : Et la liberté de la presse ! Qu'en dire ? N'est-il pas dérisoire seulement de prononcer ce mot ? Cette presse libre, honneur de l'esprit français, clarté de tous les points à la fois sur toutes les questions, éveil perpétuel de la nation, où est-elle ?*

Victor HUGO

(réponses extraites de "**Napoléon le Petit**")

